Lycée Blain-Derval
Saint-Clair
Agricultures & Services

BORDEREAU DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13 % affecté aux établissements
de formations technologiques et professionnelles

Versement avant le 31 Mai 2022

Votre société

Raison sociale :
N° SIRET :
Adresse :
CP : Ville :
Contact :
Fonction :
Courriel :
Téléphone :

Etablissement bénéficiaire

LYCEE SAINT CLAIR BLAIN-DERVAL
29 rue de Rennes
B.P. 13
44590 DERVAL

Code UAI **0441032H**
N° SIRET **785 950 221 00016**

Contact : **Benoît ARONDEL**

Calcul du montant du versement de 13%

Masse salariale 2021			€	A
Montant de la Taxe d'apprentissage :	A	X 0,68% =	€	B
Solde lycée de 13% de la TA 2022 :	B	**X 13% =**	€	

Montant de votre versement au profit du LYCEE SAINT CLAIR BLAIN-DERVAL €

Mode de règlement

☐ Je joins au bordereau de versement, un chèque libellé à l'ordre de **AEFPA BLAIN DERVAL**

Chèque n° Date du chèque Banque

☐ J'effectue un virement bancaire sur le compte de l' **AEFPA BLAIN DERVAL**

IBAN : FR76 1470 6000 2102 1866 1100 028 **BIC : AGRIFRPP847**

⇨ Mentionner impérativement en libellé de votre virement **TA 2022** + le nom de votre société

Bordereau à nous faire parvenir par mail à derval@cneap.fr ou par courrier dans le cas d'un paiement par chèque à

LYCEE SAINT CLAIR BLAIN-DERVAL – 29 rue de Rennes – B.P. 13 – 44590 DERVAL

A réception du versement nous vous adresserons un reçu libératoire avec le montant et la date de votre paiement.

Fait à : Le : Signature et cachet de l'entreprise

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et l'intérêt que vous portez à la formation des jeunes.

LYCEE SAINT CLAIR Blain-Derval
29 rue de Rennes – B.P. 13 – 44590 DERVAL
02.40.07.72.72 – derval@cneap.fr - www.lyceesaintclair.fr

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE de Loire-Atlantique · La Mennais · CNEAP